BULLETIN SPÉCIAL

DÉCLARATIONS DES CANDIDATS

ÉLECTIONS ORDINALES

2022

29 NOV + 1ER DÉC

AVOCATS
BARREAU
• PARIS

Éditorial

DU NOUVEAU DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les 29 novembre et 1er décembre prochains, nous élirons 14 membres du Conseil de l'Ordre (7 binômes), le Conseil se renouvelant chaque année par tiers.

Un rendez-vous que vous connaissez mais un rendez-vous que nous avons souhaité quelque peu renouveler.

C'est à l'écoute de l'ensemble de vos observations et propositions dans le cadre de la dernière AGORA organisée par l'Ordre que quelques changements ont été introduits dans l'organisation des élections cette année 2022.

Afin de limiter ce qui pourrait apparaître comme des formes de disparité entre les candidats et de garantir aux électeurs une diversité objective, il a été mis en place un kit de communication fourni par l'Ordre à chaque candidat qui le souhaite :

- un shooting photo permettant aux candidats de bénéficier d'une photo de campagne de qualité ;
- des bannières pour les réseaux sociaux comprenant cette même photo, leurs noms et prénoms, la mention « candidats au Conseil de l'Ordre » ainsi que la date du scrutin.

Et encore, afin de permettre au plus grand nombre de venir échanger, débattre et rencontrer les différents candidats au Conseil de l'Ordre, l'organisation d'une soirée « À la rencontre de vos candidats au CO », le 8 novembre prochain, à laquelle l'ensemble des confrères parisiens sont conviés, nous a semblé une nouvelle initiative plus fédératrice.

Et dans l'attente de cette rencontre le 8 novembre prochain à laquelle nous vous souhaitons très nombreux, nous vous invitons à une première découverte, au fil des pages, des candidats aux élections du Conseil de l'Ordre cette année 2022.

Tous s'engagent avec détermination, souvent avec modestie et toujours avec enthousiasme, quelles que soient leurs activités, leurs modes d'exercice ou leurs courants d'opinion, à consacrer une partie de leur temps aux missions qui leur seront confiées pour défendre vos intérêts et ceux de notre profession à Paris.

Et ce bénévolement.

Très belle lecture et impatients de vous retrouver le 8 novembre prochain pour échanger ensemble et pour faire vivre pleinement notre démocratie ordinale les 29 novembre et 1er décembre prochains !

Frédéric NAQUET
Membre du Conseil de l'Ordre
Délégué de la bâtonnière

Thierry GONTARD
Membre du Conseil de l'Ordre
Délégué de la bâtonnière

Delphine JAAFAR
Membre du Conseil de l'Ordre
Déléguée de la bâtonnière

Sommaire

Éditorial p.3

Liste des binômes candidats
au Conseil de l'Ordre p.5

Voter
mode d'emploi p.6-7

Déclaration des candidats p.8-28

LISTE DES BINÔMES CANDIDATS AU CONSEIL DE L'ORDRE

POUR LE MANDAT 2023-2025

Madame le bâtonnier Marie-Aimée PEYRON et Monsieur le vice-bâtonnier Basile ADER..... p8

Monsieur Stéphane BRUSCHINI-CHAUMET et Madame Stéphanie ENCINAS..... p10

Madame Nathalie SCHMELCK et Monsieur Amaury SONET..... p12

Madame Patricia SIMO et Monsieur Christian DARGHAM..... p14

Monsieur Frédéric BIBAL et Madame Héléna CHRISTIDIS..... p16

Madame Fadela HOUARI et Monsieur Benoît DAVID..... p18

Monsieur Grégory SAINT MICHEL et Madame Géraldine VALLAT..... p20

Madame Bénédicte GRAULLE et Monsieur Emmanuel MERCINIER-PANTALACCI..... p22

Monsieur Thibaut de SAINT SERNIN et Madame Laetitia LENCIONE..... p24

Monsieur Samuel SAUPHANOR et Madame Joëlle MONLOUIS..... p26

Monsieur Antoine LAFON et Madame Nejma LABIDI..... p28

Voter
MODE D'EMPLOI

Les 29 novembre et 1er décembre 2022, vous serez appelés à élire 14 nouveaux membres du Conseil de l'Ordre pour un mandat de 2023 à 2025, par binômes paritaires (une femme, un homme).

Ces élections se dérouleront conformément aux modalités fixées par l'article P. 65 et par l'annexe I du règlement intérieur de notre barreau.

L'ÉLECTION 2022 SE DÉROULERA EXCLUSIVEMENT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DE 8H30 À 19H00 :

- **Via le réseau internet ;**
- **À la Maison du Barreau, 2 rue de Harlay 75001 Paris.**

PAR INTERNET

Connectez-vous à l'adresse :

https://avocats.election-europe.com/avocats-paris/

Le vote aux élections ordinales peut s'opérer, par ordre de priorité, au moyen :

- **De la clé avocat (ou clé RPVA) :** ce mode ne nécessite en effet pas de code supplémentaire. Vous pourrez voter directement après avoir renseigné le code PIN de votre clé ;

- **Des codes de votes envoyés par courrier à compter du 10 novembre prochain :** chaque avocat reçoit un courrier à son adresse professionnelle contenant les codes de vote ;

- **Des codes de vote disponibles dès le 25 novembre à 18h sur l'espace pro :** sous réserve d'une identification par identifiant et mot de passe.

Conservez ces codes valables pour les deux tours ; ils ne vous seront pas à nouveau délivrés. En cas de perte, vous devrez vous rendre à la Maison du Barreau pour voter.

Les modalités pratiques, qui ne diffèrent pas des années précédentes, vous seront indiquées sur le site https://avocats.election-europe.com/avocats-paris/; il suffit de se laisser guider.

Le vote sera ainsi ouvert les mardi 29 novembre et jeudi 1er décembre, de 8h30 à 19h00.

Pour toute difficulté liée au scrutin, vous pouvez joindre le support technique Élection Europe au 01 87 16 47 47 de 8h à 19h.

À LA MAISON DU BARREAU

Il est également possible de voter à la Maison du Barreau exclusivement au moyen de vos codes reçus par courrier ou disponibles dans votre espace professionnel.
Des écrans tactiles vous permettront, en toute confidentialité, d'exprimer votre vote de façon particulièrement simple, rapide et sûre.

Si vous ne possédez pas vos codes (perte, oubli ou prestation de serment récente), une équipe d'assistance sera également à votre disposition pour vous les procurer ou pour vous aider durant toutes les étapes du vote.

VOS CODES DE VOTE

Les codes de votes seront :

- Envoyés par courrier à votre adresse postale professionnelle à compter du 10 novembre prochain ;
- Disponibles, dès le 25 novembre à 18h, dans votre Espace Pro, depuis le e-service e)sep (identification par identifiant et mot de passe).

Afin de garantir la bonne réception de vos codes par voie postale, pensez à vérifier l'exactitude de vos coordonnées professionnelles dans l'annuaire du barreau de Paris. En cas de modification, il sera nécessaire d'adresser le formulaire de domicile professionnel rempli et accompagné du justificatif de vos nouvelles conditions d'exercice au plus vite à sep@avocatparis.org.

PRÉPARER LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Les recommandations suivantes ne concernent pas uniquement le vote mais toutes les transactions sécurisées sur internet.

Afin de limiter les problèmes de connexion, nous vous incitons à vérifier que votre navigateur internet est bien configuré pour supporter les connexions qui utilisent le protocole de sécurisation TLS.

Les navigateurs recommandés sont :
Apple Safari 7 et suivants ; Google Chrome et Chromium 38 et suivants ; Microsoft Edge.

Marie-Aimée PEYRON *et* Basile ADER



COORDONNÉES

Marie-Aimée PEYRON

7 rue du Général Foy 75008 Paris
PEYRON AVOCATS
01 53 83 74 00
mapeyron@peyron-avocats.com

Basile ADER

6, avenue de Messine 75008 Paris
AUGUST & DEBOUZY
01 45 61 59 26
bader@august-debouzy.com

CURRICULUM VITAE

Marie-Aimée PEYRON

Bâtonnier du barreau de Paris 2018-2019
Vice-Présidente du CNB 2020-2023
Présidente du Comité de liaison des Institutions Ordinales 2018-2020
Secrétaire 2015-2017 ; Vice-Présidente du CNB 2009-2011
Membre du Conseil de l'Ordre, 2002-2005 - Secrétaire de la Déontologie - Secrétaire du Conseil
Vice-Présidente de la FNUJA 1996-1999
Présidente d'honneur de l'UJA de Paris 1995-1996

Basile ADER

Vice-Bâtonnier du barreau de Paris 2018-2019
Conservateur du musée du Barreau de Paris
Ancien président de l'Observatoire International des Avocats en Danger
Ancien secrétaire de la conférence - 1993
Directeur de la rédaction de Légipresse - Dalloz
Membre de l'ADAP
Président fondateur de la troupe de théâtre Conférence & Compagnie - membre du Golf Club du Palais.

Mes chers Confrères,

C'est toujours un honneur et un bonheur de vous représenter et de servir notre barreau en nos qualités d'anciens Bâtonnier/Vice-Bâtonnier, aux côtés de notre Bâtonnière Julie COUTURIER et notre Vice Batonnier Vincent NIORE. Nous le faisons, chaque jour avec la même énergie, la même détermination et la même passion. Nous sommes portés par la confiance si précieuse que vous nous avez toujours témoignée.

Nous restons mobilisés pour la défense du secret professionnel, de l'indépendance de l'avocat et du plein exercice des droits de la défense. Nous avons à cœur de maintenir et accroître le rayonnement du barreau de Paris, en particulier dans la lutte pour le respect des droits de l'homme, et pour porter secours aux avocats en danger, secours qui est la marque et la tradition du Barreau de Paris. Nous restons en alerte aussi pour le respect de la déontologie et de la confraternité, ainsi que pour l'égalité, contre le harcèlement et les discriminations.

Nous souhaitons également continuer à œuvrer sans relâche au Conseil National des Barreaux à l'unité et à la force de notre profession : « Une voix pour tous les avocats ! » a toujours été notre slogan. Ensemble, nous sommes plus forts !

Nous prônons aussi l'attractivité de l'économie par le droit, et entendons favoriser le développement de l'activité de nos cabinets tant en France, qu'à l'international, la promotion des chambres commerciales internationales, Paris place d'Arbitrage et de la Médiation et la Juridiction Unifiée des Brevets.

Nous entendons également veiller à ce que la réforme de notre discipline continue d'assurer aux avocats la maitrise de leur tableau, gage de leur indépendance.

La tâche reste immense, comme sont multiples les défis qu'affronte notre profession : la protection de nos retraites, le numérique, et bien sûr l'apaisement dans les relations avec les magistrats.

Sur tous ces sujets notre engagement aux côtés de nos successeurs est total ! Nous souhaitons continuer à nous engager pour vous, Avocats, aux côtés de Julie COUTURIER et de Vincent NIORE et de ceux qui seront amenés à leurs succéder.

Nous serions heureux de mettre notre expérience, notre disponibilité et notre énergie à votre service.

Vous pourrez compter sur nous !

Marie-Aimée PEYRON et Basile ADER

Stéphane BRUSCHINI-CHAUMET *et* Stéphanie ENCINAS



COORDONNÉES

Stéphanie ENCINAS

53, rue Réaumur - 75002 Paris
https://www.letang-avocats.fr

Stéphane BRUSCHINI-CHAUMET

23, rue Poussin - 75016 Paris
https://bruschini-chaumet.com

CURRICULUM VITAE

Stéphanie ENCINAS

Prestation de serment : 2003
46 ans – 2 enfants
DESS juriste d'affaires (2001)
Diplômée ISC Paris (2000)
Commission d'office (2003-2010)
Cabinet Létang Avocats depuis 2007
(Associée en 2011)
Domaines d'activités :
Urbanisme-aménagement

Stéphane BRUSCHINI-CHAUMET

Prestation de serment : octobre 1991
62 ans – 3 enfants
DESS de Droit de l'Energie (1985)
Maîtrise de communication (Assas 1984)
Aide juridictionnelle depuis 1992
Exercice individuel depuis 1991
Formé au droit collaboratif
Droit du travail, famille, contentieux général
Officier de réserve (capitaine)

Salve advocati

Quel avenir voulons-nous ? Partager, dialoguer, avancer, guideront notre action.

Nos expériences et nos domaines d'intervention sont complémentaires. Nous représentons la profession d'Avocat dans sa richesse et sa diversité. **Publiciste, privatiste, indépendants et conseils,** nous voulons un Ordre pour Tous.

Nous **portons l'amour de notre profession tout en étant ancrés dans les réalités du terrain.** Nous voulons œuvrer pour son avenir en traçant un chemin pour nos jeunes Consœurs et Confrères.

Trois priorités nous animent tout particulièrement à porter au sein du premier barreau de France :

1. Notre avenir, par la profession-vocation : mettre la personne au cœur du projet. Chaque année, des collaborateurs (trices) quittent la profession parce qu'ils n'ont pas su trouver au sein de leur cabinet un encadrement épanouissant et une transmission efficace du savoir. Notre profession est parfois plus concentrée sur la technicité des dossiers que sur le respect des personnes. Nous souhaitons promouvoir le renforcement des formations aux techniques managériales et un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée afin que notre profession retienne ses jeunes talents. C'est notre liberté et notre intérêt à tous.

2. Un Ordre pour Tous. Chaque avocat, quel que soit son mode d'exercice, individuel, groupé, en société ou quelle que soit son activité dominante, publiciste, privatiste, civiliste, pénaliste ou conseil, doit pouvoir s'identifier et se sentir représenté au sein de l'Ordre et de ses services. Nous nous engageons à vous représenter et à être le relais de vos attentes. Il s'agit d'égalité.

3. L'essor de la négociation raisonnée. Encore trop souvent, la négociation est un rapport de force violent, même entre Confrères. Pourtant, négocier doit être la recherche coopérative d'un accord mutuel gagnant-gagnant. Nous avons tout à gagner à améliorer nos compétences en ce domaine. Quelle meilleure façon d'y arriver que de l'intégrer, dès l'origine, aux formations données à l'EFB. Nous souhaitons cette confraternité raisonnée.

Notre engagement : *« Ne donnez pas parce qu'il faut donner, mais faites du don un plaisir pour aider les autres »*. Abel Yanguel.

Stéphanie ENCINAS et Stéphane BRUSCHINI-CHAUMET

Nathalie SCHMELCK *et* Amaury SONET



COORDONNÉES

Amaury SONET

BFPL AVOCATS
10 square Beaujon 75008 Paris
asonet@bfpl-law.com

Nathalie SCHMELCK

41 avenue Foch 75116 Paris
n.schmelck@antes-avocats

CURRICULUM VITAE

Amaury SONET

49 ans - 4 enfants
Prestation de serment : 15/01/1997
Spécialiste en droit des sociétés
Docteur en droit
Ancien Secrétaire de la Conférence des Avocats à la Cour et aux Conseils
Membre du syndicat ACE-Paris, de l'AFDD, de l'AAJ et des Ceintures noires du Palais

Nathalie SCHMELCK

51 ans - 4 enfants
Prestation de serment : 24/01/1996
Spécialiste en droit pénal
Membre du syndicat ACE-Paris et de l'ADAP
Trésorière des AAA
Membre fondateur de l'association « Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat »

Notre ADN : défendre la profession Notre volonté : développer nos cabinets ! Investis par l'ACE – Avocats, Ensemble

Parce que nous partageons les mêmes valeurs, de liberté, d'attachement à la profession, et de solidarité entre tous, parce que nos activités sont complémentaires, nous pourrons, tous les deux, représenter l'ensemble d'entre vous, pour nous **défendre** et nous **développer.**

Défendre

Défendre tous les membres de notre barreau quels que soient leur spécialité et leur mode d'exercice en offrant des réponses plus rapides à leurs demandes, en modernisant la taxation d'honoraires, en exerçant un mandat avec humanité qui prenne en considération les situations difficiles, en trouvant des solutions amiables aux conflits entre associés et collaborateurs, ou entre associés.

Défendre notre profession en poursuivant l'action de l'Ordre afin que le respect du secret professionnel, tant pour les activités de conseil (encore trop souvent lésées) que de défense, soit garanti pour tous les avocats, et non limité.

En faisant respecter notre champ de compétences, et en collaborant avec les autres professions pour que, dans l'intérêt de tous, chacun reste dans son domaine et travaille en partenariat fort et non en concurrence.
En renouant le dialogue avec les magistrats, car si les relations avec les chefs de juridiction se sont améliorées, trop de portes restent fermées, et d'aucuns manifestent encore à notre égard une certaine défiance.

Développer

En offrant de la visibilité aux collaborateurs par la création de véritables parcours professionnels.
Nous voulons mettre nos expériences d'anciens collaborateurs et d'associés sur ces sujets et proposer la rédaction de modèles.
En étant compétents et bien équipés. Il faut multiplier les formations gratuites, les facilités d'accès aux bases de données et aux applications, accompagner les avocats dans la transition numérique de la profession, mutualiser les demandes d'abonnements via l'Ordre qui représente près de 34.000 utilisateurs potentiels.
Développer de nouvelles activités en nous battant encore pour conquérir de nouveaux marchés (activités accessoires, rémunération de l'apport d'affaires, activités de mandataires...).

Elargir les marchés géographiques en permettant aux consœurs et confrères de développer des contacts privilégiés à l'étranger qui bénéficient à la profession.

Ensemble, nous allons nous défendre et nous développer ! Soyez assurés de notre volonté et de notre détermination.

Nathalie SCHMELCK et Amaury SONET

Site de campagne : https://schmelck-sonet.paris/

Patricia SIMO *et* Christian DARGHAM



COORDONNÉES

Christian DARGHAM

Christian.Dargham@nortonrosefulbright.com

Patricia SIMO

psimo@dplr-avocats.com

CURRICULUM VITAE

Christian DARGHAM

51 ans

Prestation de serment : 1998

Saute-ruisseau puis collaborateur SCP Célice, Archibald Andersen, Clifford Chance

Associé chez Norton Rose Fulbright dont il dirige le département contentieux, arbitrage et éthique des affaires

DEA Droit des contrats

Enseignant à Sciences Po Paris et à l'Université Paris 2

Membre du comité de rédaction du guide CNB sur les enquêtes internes

Patricia SIMO

54 ans

Prestation de serment : 1996

Domaine d'activité : Droit de la famille

Collaboratrice puis Associée Farthouat Asselineau et Associés (1996-2010)

Depuis 2010 : Exercice individuel

DEA Droit privé général

Référente Zenjaf Ordre des Avocats de Paris

Intervenante à l'EFB, Commission famille du Barreau de Paris, Campus Avocats, Etats généraux droit de la famille CNB

Administrateur de l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine

Chères consœurs, Chers confrères,

Nos parcours, structures d'exercice, domaines d'activités et clientèles sont différents mais nos valeurs sont communes au-delà de notre amitié de longue date. L'intégrité et l'unité de notre profession sont parmi celles auxquelles nous tenons particulièrement et qui doivent être protégées.

Nous sommes tous les deux fiers d'exercer cette belle profession. Nous savons cependant qu'elle est exigeante, prenante, attire moins qu'avant et a du mal à retenir ses talents.

Nos expériences complémentaires, riches de rencontres et d'échanges avec nos consœurs et confrères, nous ont donné l'envie de nous engager plus encore pour contribuer, à notre échelle, à des solutions concrètes tendant à améliorer les conditions d'exercice des avocats.

- La formation doit être renforcée, gagner en visibilité par la centralisation des offres mais également être enrichie en management, gestion, développement et installation de cabinet. Pour les petites et moyennes structures, nous proposerons des formations inter-commissions, en fonction du type de structure mais aussi du domaine d'activité pour tenir compte des spécificités d'exercice.
- Le dialogue avocats-magistrats doit aller plus loin, permettre l'expression et l'écoute de chacun pour une relation fluide et efficace dans l'intérêt de tous et d'une bonne justice. Nous le soutiendrons.
- L'accompagnement des avocats dans le cadre de leur plan de carrière doit être développé.
- La prévention et la sanction des actes qui portent atteinte à la santé et à la dignité des avocats et des membres de nos cabinets sont une priorité.
- L'attractivité de Paris comme place de droit, porteuse de nouveaux marchés à conquérir par les avocats, doit être renforcée.

Pour une profession unie, représentée dans sa diversité, vous pourrez compter sur notre engagement, notre écoute et notre soutien.

Patricia SIMO et Christian DARGHAM

Site de campagne : **www.dargham-simo.paris**

Frédéric BIBAL *et* Héléna CHRISTIDIS



COORDONNÉES

Héléna CHRISTIDIS

DOUBLIEZ & CHRISTIDIS
5 place André Malraux - 75001 PARIS
hchristidis@avocats-5malraux.com

Frédéric BIBAL

CABINET BIBAL
81 Faubourg Saint-Antoine - 75011 PARIS
bibal@cabinet-bibal.fr

CURRICULUM VITAE

Héléna CHRISTIDIS

42 ans – 2 enfants
Prestation de serment en 2006
Associée du cabinet DOUBLIEZ & CHRISTIDIS : droit pénal et pénal des affaires
Membre de l'ADAP
Membre de Femmes et Droit et de la Force juridique de la Fondation des Femmes

Frédéric BIBAL

51 ans – 4 enfants
Prestation de serment en 1996
Fondateur du Cabinet BIBAL, spécialiste en droit du dommage corporel
Ancien secrétaire de la Conférence
Vice-Président de l'ANADAVI, du Groupe Catholique du Palais, de Cerveau Droit

Notre serment nous lie, notre serment nous honore.

Dignité, Conscience, Indépendance, Probité, Humanité

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Depuis 6 ans, nous avons pris une part active dans la coordination de plus de 300 avocats de victimes des attentats du 13 novembre 2015. A travers cette expérience collective, nous avons beaucoup appris de nos consœurs et confrères.
Nous souhaitons poursuivre notre engagement auprès de chacun de vous sur plusieurs sujets qui nous tiennent à cœur :

• La restauration du lien avec nos interlocuteurs

L'architecture des tribunaux excluante, les procédures conçues pour piéger, la défiance envers l'oralité, les atteintes au périmètre de notre profession sont autant de risques de tensions et de fractures avec les magistrats, les greffiers et autres professionnels du droit.
Il n'y a pas de fatalité.
Nous souhaitons nous engager aux côtés de ceux qui œuvrent à retrouver une relation de qualité avec nos partenaires naturels : poursuivre la nomination des délégués, améliorer encore les annuaires (nom et numéros directs des greffiers/juges, étage…), potentialiser les outils numériques…

• L'unité de notre profession

L'Ordre doit refléter la diversité de notre barreau : petites/grosses structures, collaborateurs/associés, conseil/contentieux.
La déontologie est notre bien commun. La confraternité notre ciment.

Nous devons être attentifs à leur respect constant pour préserver la qualité de notre exercice professionnel.
Développons les moyens d'écoute et de soutien entre consœurs et confrères pour qu'aucun ne reste seul face à la pression du métier, d'une structure, ou de ses contraintes familiales et personnelles. Favorisons les projets interdisciplinaires et intergénérationnels
Rendons toujours plus lisible et attractive la formation initiale et continue.

• Le rayonnement du Barreau

Au-delà des membres du Conseil de l'Ordre, nombre de consœurs et confrères partagent leur temps et leurs compétences pour notre Barreau : formateurs, chargés de mission, spécialistes de la veille juridique, acteurs du lobbying, militants, animateurs de commission ou association, bénévoles des actions de solidarité… Leurs efforts et leurs contributions doivent être valorisés: ils sont la force de notre Barreau.

Nous avons la chance d'appartenir au Barreau de Paris : Restons droits et fermes sur la défense des libertés
Préservons et développons Paris comme place du Droit.

Avec votre confiance, et en toute indépendance, nous voulons nous rendre utiles.

Vos bien dévoués consœur et confrère

Héléna CHRISTIDIS et Frédéric BIBAL

Site de campagne : www.bibal-christidis.fr

Fadela HOUARI *et* Benoît DAVID



COORDONNÉES

Fadela HOUARI

houari@cabinet-houari-avocats.fr

Benoît DAVID

bdavid@portroyal-avocats.fr

http://www.houaridavid2022.com
Twitter : @MCO_SAF
Facebook : @SAFdeParis

CURRICULUM VITAE

Fadela HOUARI

Prestation de serment en 1999. Exercice individuel. Spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine. Membre de l'Antenne des mineurs. Co-responsable de la commission famille du Syndicat des avocats de France. Membre du conseil d'administration de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine. Enseignante à la Faculté de droit des Facultés de l'Université Catholique de Lille (DU Auditeur d'enfants). Chargée d'enseignement à l'EFB.

Benoît DAVID

Diplômé de l'ESSEC. Prestation de serment en 2006. Exercice individuel en droit pénal, droit pénitentiaire, exécution des peines, droit d'asile, hospitalisation d'office et droits humains. Administrateur de l'observatoire international des prisons, de l'European Prison Litigation Network. Président de Ban Public, Membre de Droits d'urgence, de l'ADDE et d'ELENA. Co-fondateur de l'association A3D. Chargé d'enseignement à l'EFB et à la faculté de droit de Reims.

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

La crise sanitaire et les réformes (abouties ou en projet) ont montré l'importance de rester uni.e.s, solidaires et solidement représenté.e.s afin de préserver nos libertés et nos conditions d'exercice.

Nous partageons les mêmes aspirations : préserver la place des avocat.e.s et l'accès à la justice, développer nos activités, veiller à ne pas faire de notre profession une variable d'ajustement d'une justice en souffrance, tout en partageant notre expérience de terrain pour améliorer les pratiques et les lois. Nos engagements nous permettent d'appréhender ces problématiques quotidiennes.

C'est naturellement que nous avons adhéré au Syndicat des avocats de France (S.A.F.), avec le besoin de compter sur une sentinelle et l'assurance d'une représentation dévouée en tous domaines de la prestation de serment à l'honorariat.

Après avoir exercé de façon solitaire, comme bon nombre d'entre vous, nous avons développé nos cabinets, recrutant assistant.e.s et collaborateurs ou collaboratrices, tout en réfléchissant à nos conditions de travail avec le souci de les améliorer, nous inspirant volontiers du fonctionnement des petites ou grandes structures. Notre expérience nous a rendus sensibles aux problématiques vécues par chacun.e.

Nous sommes passionnés, engagés et souhaitons tant défendre les valeurs de notre profession que répondre à vos difficultés avec dévouement et humanité.

Vos Biens Dévoué.e.s

Fadela HOUARI et Benoît DAVID

Améliorer le quotidien des avocat.e.s quel que soit notre mode d'exercice, notamment nos conditions de travail au sein des juridictions.

Préserver la collaboration libérale, juste et équilibrée entre collaborant.e et collaborateur ou collaboratrice.

Défendre nos valeurs, le secret professionnel, notre déontologie, l'accès à la justice.

Anticiper l'avenir et poursuivre la réflexion numérique en préservant notre présence et la défense de nos client.e.s.

Grégory SAINT MICHEL *et* Géraldine VALLAT





COORDONNÉES

Grégory SAINT MICHEL

3 boulevard du Palais - 75004 Paris
01.71.19.78.72
saint-michel@saint-michel-avocats.fr

Géraldine VALLAT

AARPI VADIS AVOCATS
75 rue Saint Lazare 75009 Paris
01.84.25.65.00
vallat@vadis-avocats.com

CURRICULUM VITAE

Grégory SAINT MICHEL

50 ans, un enfant
Ancien secrétaire de la Conférence
Membre du Conseil d'administration des secrétaires et anciens secrétaires
Membre de l'association des avocats pénalistes (ADAP)
Membre actif de l'association INITIADROIT
Chargé de cours à l'EFB en droit social et techniques oratoires (2016-2022)

Géraldine VALLAT

41 ans, trois enfants
Associée fondatrice du cabinet Vadis Avocats
Membre de l'association ELLES ET DROIT
Membre de l'association des avocats pénalistes (ADAP)
Membre du Club des femmes pénalistes
Chargée des foisonnements en Droit pénal à l'EFB

Indépendants

Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

L'une des qualités essentielles dans notre profession est l'humilité. Nous ne prétendons pas être omniscients et pouvoir siéger dans toutes les commissions de l'Ordre avec efficience dès notre élection. Nous apprendrons.

Toutefois, notre candidature n'est ni naïve ni romantique et pour paraphraser Audiard, nous ne venons pas pour « beurrer les tartines ».

Notre candidature a des objectifs, immarcescibles.

Participer au respect de la déontologie notamment. Si la confraternité nous anime, nous ne tolérons pas, en revanche, les confrères exaltés des médias, les harceleurs qui détruisent des vocations dans le secret de leur cabinet.

Nous nous élevons aussi contre les rémunérations ridicules, les mi-temps à plein temps, les « tu peux développer ta clientèle le week-end » ou les « Ah ! t'es enceinte ».

Promouvoir la parentalité et l'épanouissement personnel.

Le respect de la dignité et de l'indépendance ne sont pas des valeurs désuètes, mais l'image même de notre profession. Notre honneur est une composante essentielle de nos honoraires.

Nos consœurs et confrères pourront compter sur nous. Un référent c'est bien, **des alliés c'est mieux.**

Nous serons de ceux-là, de l'installation à l'omission ou l'honorariat.
Nous sommes aussi, respectivement depuis 20 ans et 10 ans, au contact du monde judiciaire. Nous tenons à participer au rétablissement des relations avocats-magistrats, au soutien des Confrères, trop souvent considérés comme des « visiteurs », ou minutés en audience.

Nous œuvrerons **au respect de l'institution judicaire,** comme des justiciables, que nous méritons, comme étant de tous les combats, et, sans doute, les derniers à rappeler que le Droit demeure un idéal.

Nous n'ignorons pas le travail effectué chaque jour par les syndicats, la nécessité d'une représentation de toutes les formes d'exercices, mais précisément, **il nous semble que des confrères « indépendants » doivent avoir leur place au Conseil de l'Ordre.**

Le Barreau de Paris est majoritairement composé de structures à taille humaine, et s'il n'y a pas à opposer les grands cabinets aux structures plus réduites, il n'existe pas de motifs qu'elles soient moins représentées.

Nous comptons porter leurs voix et donc, solliciter les vôtres, les 29 novembre et 1er décembre prochains.

Croyez, chères Consœurs, chers Confrères, en notre indéfectible dévouement.

Site de campagne : www.vallat-saintmichel.fr

Bénédicte GRAULLE *et* Emmanuel MERCINIER-PANTALACCI



COORDONNÉES

Emmanuel MERCINIER

Date de prestation de serment : 29 janvier 2004
mercinier@vigo-avocats.com
Cabinet actuel : Vigo
9 rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris

Bénédicte GRAULLE

Date de prestation de serment : 21 février 2002
bgraulle@jonesday.com
Cabinet actuel : Jones Day
2 rue Saint Florentin 75001 Paris

CURRICULUM VITAE

Emmanuel MERCINIER-PANTALACCI

45 ans – 2 enfants
Prestation de serment 2004
Ancien secrétaire de la Conférence (2009)
Associé du cabinet Vigo
Membre du comité directeur de l'Association des Avocats Pénalistes
Médiateur agréé près la cour d'appel de Paris
Membre du comité stratégique avocats Lefebvre Dalloz
Enseignant EFB et formation continue

Bénédicte GRAULLE

47 ans – 3 enfants
Prestation de serment 2002
Ancien secrétaire de la Conférence (2004)
Associée du cabinet Jones Day dont elle dirige l'équipe pénale et investigations
Membre de l'Association des Avocats Pénalistes
Traversée de l'Atlantique en solitaire sur un voiler de 6,50 mètres aux couleurs de l'Ordre des Avocats de Paris en 2007
Fondatrice de l'association « Défi du Barreau »

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Nous sommes fiers d'être avocats.

Ancienne collaboratrice du Bâtonnier Jean-René Farthouat, ancien collaborateur du Bâtonnier Mario Stasi, nous avons été formés dans la conviction du caractère fondamental des missions de notre Ordre.

L'Ordre est le garant de l'intégrité du barreau, dont la respectabilité et la force sont **les conditions de notre liberté,** de notre indépendance, de la confiance qui nous est faite au palais et plus largement dans la Cité. **L'autorégulation** est une prérogative précieuse qu'il faut préserver.

Nous avons en commun la volonté d'œuvrer, humblement mais avec détermination, en faveur d'un barreau intègre et humain.

Nous partageons les mêmes priorités :

- Défendre le secret professionnel de l'avocat, droit fondamental du justiciable, dont la valeur constitutionnelle doit être consacrée. Les textes et la jurisprudence se contredisent. Le combat continue ; il doit être acharné, politique et juridique.

- Renforcer la solidarité entre avocats, dans un contexte difficile pour beaucoup. L'Ordre doit protéger les confrères isolés, en difficulté financière ou psychologique, par des mesures concrètes et efficaces. Nous avons notamment conscience de la nécessité de prévenir les risques psychosociaux et toutes les formes de harcèlement au sein de nos cabinets.

- Promouvoir une déontologie moderne, adaptée aux changements de notre époque, avec le souci particulier des collaboratrices et collaborateurs, dont il convient d'assurer l'avenir.

- Favoriser le développement économique des cabinets, les opportunités de croissance tant en France qu'à l'international, en préservant les principes essentiels qui sont les nôtres, telles la probité et l'humanité.

- Faire du barreau de Paris un acteur incontournable de la défense des droits fondamentaux en France comme à l'étranger.

Nous vous proposons de mettre notre passion de la défense, notre goût du défi et notre détermination à votre service au sein du Conseil de l'Ordre.

Vos bien dévoués Confrères,

Bénédicte GRAULLE & Emmanuel MERCINIER

Site de campagne : www.graulle-mercinier.fr

Thibaut de SAINT SERNIN *et* Laetitia LENCIONE



CURRICULUM VITAE

Laetitia LENCIONE

39 ans, deux enfants
Associée Cabinet Avi Bitton (dominante droit du travail côté salariés)
Prestation de serment en 2011
Master 2 Droit des Affaires - Contentieux des Affaires 2009
Trésorière du MAC
Intervenante à l'IEJ de Paris V

Thibaut de SAINT SERNIN

47 ans, marié, 3 enfants
Associé Gérant SCP Saint Sernin (droit du travail, côté salariés)
Prestation de serment en 2003
Master 1 Droit des Affaires, Paris V, 2000, Essec, 1998
Membre du Golf Club du Palais
Enseignant à l'Essec et Secrétaire Général de la Fondation Essec

Le Manifeste des Avocats Collaborateurs (MAC – retrouvez-nous sur www.notremanifeste.com), fondé par Avi BITTON, est un syndicat qui a pour objet la défense des intérêts des avocats (collaborateurs ou en installation) ainsi que de tous les avocats face à leurs Ordres.

1/ Pour les avocats collaborateurs : rééquilibrer le contrat de collaboration

Voici nos propositions :

a) Une assurance perte de collaboration

La réforme la plus urgente est la mise en place d'une assurance perte de collaboration.

L'Ordre devrait souscrire une assurance collective pour garantir des allocations au collaborateur dont le contrat est rompu.
Cette assurance privée s'inspirerait du modèle de l'assurance chômage publique (d'ancienneté, période d'indemnisation…).
Elle serait financée par les cotisations prélevées par l'Ordre (sans augmentation des cotisations).

b) Discrimination/harcèlement

Il s'agit d'une préoccupation majeure des collaborateurs, et c'est inquiétant, car cela veut dire qu'il y a beaucoup à faire, alors que nous devrions nous montrer exemplaires en la matière.

C'est notre ADN et notre quotidien : nous exerçons dans le domaine du droit du travail, quasi exclusivement côté salariés.

Nous souhaitons que l'enquête déontologique prévue par nos dispositions ordinales soit aménagée sur ces questions spécifiques, afin que la « peur change de camp » ; les textes existent déjà, il suffit de les faire appliquer.

2/ Pour l'ensemble des avocats du Barreau de Paris : vigilance face à certaines décisions ordinales

Le MAC s'est forgé une réputation d'opposition aux décisions ordinales qui lui paraissent abusives ou injustes.
Le MAC est notamment à l'origine des recours contre les comptes de l'Ordre 2012, définitivement invalidés par la justice (jusque devant la Cour de Cassation) pour défaut de transparence à propos des 5 millions d'euros versés à des confrères dont l'identité et la nature des missions étaient abusivement tenues secrète, sous prétexte de confidentialité.
Grâce à nos recours, l'Ordre a modifié ses pratiques pour plus de transparence.

Nous voulons poursuivre nos actions pour plus de démocratie ordinale et de transparence financière, et aussi être des garde-fous, pour nos Confrères, au sein de l'Ordre.
Si nous sommes élus, vous pouvez compter sur nous pour vous représenter de manière libre et indépendante.

Samuel SAUPHANOR *et* Joëlle MONLOUIS



CURRICULUM VITAE

Samuel SAUPHANOR

Prestation de serment : 14 janvier 2004

Associé fondateur du cabinet Le 16 Law depuis 2017

Contentieux financiers, droit pénal des affaires, enquêtes internes

Co-Président de la Commission égalité de l'ACE

Joëlle MONLOUIS

Prestation de serment : 24 octobre 2007

Droit du sport, exercice individuel depuis 2013

Co-Présidente de la Commission droit du Sport de l'ACE

Vice-présidente de la ligue d'Ile-de-France de football, membre du club des 100 dirigeantes de demain de la FFF, membre de la commission juridique et discipline de la Ligue Nationale de Basket, Membre du Tribunal Disciplinaire de World Athletics.

Chers Confrères,

Investis par l'ACE dont nous sommes membres depuis de très nombreuses années, nos parcours respectifs et nos engagements font de nous des candidats prêts à représenter, défendre et servir notre profession dans sa pluralité, sa complexité et sa transformation.

Issus de cabinets internationaux, nous avons exercé comme collaborateurs durant des années.

Par la suite, nous avons fait le choix de créer nos propres cabinets, en exercice individuel pour Joëlle, qui se dédie principalement au droit du sport, et comme associé fondateur d'un cabinet indépendant de contentieux et d'arbitrage, pour Samuel.

Ce sont les enseignements tirés et les défis affrontés au cours de nos trajectoires professionnelles qui nous ont donné envie de représenter nos Confrères, dans leur diversité de statut, d'exercice, d'ancienneté, et même d'origine.

C'est du reste une motivation ancienne, puisque nous sommes impliqués de longue date au sein de l'ACE, très en pointe sur ces sujets, afin de s'engager au service de la profession.

C'est précisément cet engagement au service de la profession que nous aimerions prolonger au sein du Conseil de l'Ordre.

L'Ordre se donne la mission « d'être présent à chaque instant, vigilant, attentif, proche de ses membres ».

Notre ambition est de contribuer aux travaux de l'Ordre notamment sur trois principaux aspects :

- faciliter l'entrepreneuriat innovant et la création de valeur dans un environnement international et numérique,
- lutter contre les plafonds de verre de toute nature, qui constituent des obstacles et des freins aux évolutions de carrière individuelle,
- répondre aux attentes des plus jeunes d'entre nous (quête de sens, nouvelles modalités d'exercice, recrutement et gestion de carrière).

Ces thèmes, nous les porterons au sein du Conseil de l'Ordre si vous nous faites la confiance de nous élire.

Nous nous engageons également à vous écouter, tout simplement, afin de réaliser pleinement ce qui est peut-être la fonction première d'un membre du Conseil de l'Ordre : être une courroie de transmission permanente et opérationnelle, afin de limiter au maximum le délai entre la survenance d'une difficulté et son traitement.

Telles sont, Chers Confrères, les raisons pour lesquelles nous sollicitons vos suffrages.

Vos bien dévoués,

Antoine LAFON *et* Nejma LABIDI



COORDONNÉES

Nejma LABIDI

avocat@nejmalabidi.com
Cabinet Nejma Labidi

Antoine LAFON

a.lafon@42avocats.fr
Cabinet 42 Avocats

CURRICULUM VITAE

Nejma LABIDI

33 ans
Prestation de serment le 4 février 2015
Membre de la commission permanente de l'UJA
Ancienne membre du Bureau de la FNUJA
Membre du Conseil consultatif de la CARPA

Antoine LAFON

34 ans
Prestation de serment le 13 novembre 2014
Membre de la commission permanente de l'UJA
Président du Conseil consultatif de la CARPA

Pour un Ordre protecteur, moderne et disponible

Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'Union des Jeunes Avocats de Paris célèbre cette année ses 100 ans. Un siècle au cours duquel nos membres et nos élus se sont engagés en faveur de l'égalité, de la protection des avocates et avocats dans leur exercice, mais aussi de la modernisation de la profession. Ces thématiques sont plus que jamais d'actualité et doivent continuer d'être portées par vos élus. C'est la raison de notre candidature aux élections du Conseil de l'ordre.

Voter pour les candidats de l'UJA de Paris, c'est choisir d'être représentés par des élus engagés, déterminés et audacieux, qui ont à cœur de faire évoluer la profession. C'est dans la lignée de cette démarche que nous nous inscrivons.

Protéger les Consœurs et Confrères

La récente libération de la parole des victimes de harcèlement ou discrimination est une étape importante dans la lutte contre ces comportements déviants. Protéger nos Consœurs et Confrères, notamment les plus jeunes, de ces agissements est une démarche qui ne répond pas qu'aux intérêts du jeune barreau mais bénéficie en réalité à toute la profession. Nous souhaitons donc poursuivre au Conseil de l'Ordre le combat que l'UJA mène pour une prévention et des sanctions efficaces en la matière.

La protection de notre profession et de ses membres passe également par sa représentation à l'égard des pouvoirs publics, afin de faire valoir nos positions et d'être force de propositions dans le cadre des nombreuses réformes à venir.

Penser la profession de demain

En 2022, le numérique n'est plus une nouveauté : il bouleverse nos modes d'exercice et l'organisation de nos cabinets depuis de nombreuses années. L'Ordre doit être moteur en accompagnant cette modernisation et en innovant pour l'avenir de notre profession. Une procédure de saisine sur internet dans le cadre des fixations d'honoraires ou la mise en ligne à l'avance des salles d'audience du Tribunal judiciaire sont des exemples de ce qui pourrait être fait.
En parallèle, la réglementation qui s'applique à nos activités est de plus en plus contraignante.

Pour faire de ces enjeux une source d'opportunités, il est indispensable d'anticiper ce que sera l'avocat de demain.

Être disponibles pour vous

C'est auprès de l'UJA que nous avons débuté notre engagement : défense des collaborateurs au sein de SOS Collab', mobilisation pour la préservation de notre secret professionnel, réflexions sur l'avenir de la profession... Candidats investis par l'UJA, nous souhaitons désormais consacrer notre engagement à chacune et chacun d'entre vous.

Ainsi, si vous nous faites l'honneur de nous élire les 29 novembre et 1er décembre prochains, nous mettrons à votre service notre force de travail et notre disponibilité.

NOTES

NOTES

AVOCATS
BARREAU
• PARIS

4, BOULEVARD DU PALAIS - CS 80420 - 75053 PARIS CEDEX 01 - **T** : +(0) 1 44 32 48 48 - **F** : +(0) 1 44 32 48 00

WWW.AVOCATPARIS.ORG